Monsieur,

Dans les premiers jours du mois de mai dernier j'eus l'honneur de vous adresser un memoire au sujet d'une operation de hernie à l'ombilic sur lequel je prennois la liberté de reclamer votre jugement et celui de l'academie. Vous eutes la bonté de m'en accuser la reception le 10 du même mois, et vous me fites l'honneur de me dire que ce jour là même, vous en fairiés la lecture à cette respectable compagnie. J'attends encore, Monsieur, cette decision et avec d'autant plus d'impatience et d'interet, que je me suis vanté de l'obtennir, surtout après votre reponse. Mes adversaires ne manquent pas de faire entendre que je dois l'avoir reçue et que si je n'en parle pas, ce doit etre parceque ce jugement ne m'est pas favorable. J'espere, Monsieur, que ces nouveaux motifs vous engageront à me procurer cette satisfaction.

Je suis accusé par deux confreres, beaupere et gendre, chir. q^rs ordinaires de la malade d'avoir interessé l'intestin en ouvrant le sac. Les precautions que je pris et la facilité qu'il y avoit d'eviter cet accident doivent suffire pour prouver la fausseté de cette imputation. La pointe de mon bistouri ne quitta jamais la canellure de la sonde au dessous de laquelle j'avois encore mon doigt, et l'incision ne fût faite que par un mouvement de bascule commun de mon doigt, de la sonde et du bistouri. D'ailleurs Monsieur, ce qui en est une demonstration pour toute personne qui n'a pas vu ma maneuvre, c'est que les matieres, qui etoient très

Liquides ne parurent qu'aprés que mes deux charitables confreres —
et moi eumnes promené notre doigt dans le sac épiploïque pour
nous assurer de la disposition et de l'état des parties. il y avoit dejà
quelques minutes depuis cette recherche lorsque tout-à-coup ces matieres
sortirent avec force et abondance. si j'eusse interessé l'intestin, —
les matieres auroient elles tant tardé á paroitre? n'étoit ce pas la
partie gangrennée qui, n'étant plus soutenue par les environnantes,
ceda à l'effort et au poids de ces matieres poussées par le mouvement
peristaltique des intestins superieurs? Je pense que la chose est —
evidente meme pour mes calomniateurs; mais leur mechanceté, á
la quelle je suis en bute depuis long-tems, a trouvé une trop belle
occasion de me nuire vis-á-vis du public pour ne pas en profiter, —
sans faire attention au tort que cette assertion indiscrete et peu crhretienne
leur faisoit dans l'esprit des personnes qui pensent.

Je viens d'apprendre que ces Messieurs avoient fait à mon insçu —
un memoire à consulter qui a eté envoïé à plusieurs maitres de l'art
et à chaqu'un en particulier. La parenté a eu l'honneteté de me faire
communiquer les avis de M. M. Peyrilhe, Brasd'or et de M. Brun —
de Toulouse. Ces Messieurs ne paroissent s'occuper que des moyens de —
combattre un accident secondaire qui fait le principal sujet de ce —
memoire; Mais j'ai compris par le debut de leur consultation que —
je suis inculpé dans le memoire et que ces M. M. ont eu l'honneteté
de ne voulloir point prononcer sur ma manœuvre. il est vrai que je
ne puis pas douter que les auteurs de l'Exposé ont dit affirmativement
que l'operateur avoit percé le boyau. On m'a pourtant assuré —
qu'il y avoit un autre memoire fait par le medecin sur lequel —
j'etois plainement justiffié, et que la parenté, par egard pour les —
chirurgiens ordinaires n'avoit pas voulu m'en donner connoissance
parce qu'il paroit que l'auteur du memoire n'as pas tû qu'on —
~~n~~ assuroit positivement que j'avois fait cette faute. J'ignore le nom —

de ce chirurgien consulté.

Voici, Monsieur, quel est L'accident nouveau pour lequel on a consulté, Lequel commença à se montrer quatre ou cinq jours après le depart de mon memoire pour Paris. Vous aurés la bonté de vous rappeller que Mad.e la malade avoit pris six onces de vif-argent.

on s'aperçut le 6.e mai, c'est-à-dire le 15.e jour après l'operation, que les matieres qui passoient par la playe, qui etoient presque toujours liquides, tantot jaunes, tantot verdatres, etoient devenues si acres, qu'elles irritoient, non seullement les bords de la playe, mais encore les environs inferieurs quatre ou cinq pouces autour. elles y exciterent des excoriations et des douleurs intolerables. Par tems ces matieres etoient epaisses, mais c'etoit rare; celles ci ne produisoient pas de bien vives douleurs; mais il arrivoit presque chaque jour des crises d'evacuations presque continuelles de matiere liquide pendant les six heures de suite Leur acreté etoit si violente, qu'elles enflamoient les doigts de la malade lorsque par megarde elle y portoit sa main.

Il n'y a que trois ou quatre jours que ces matieres ne sont plus aussi piquantes; aussi depuis ce tems l'inflammation a-t-elle beaucoup diminué et que les excoriations se consolident. Il est bien clair que cela est etranger à l'operation. La cause en etoit evidemment dans la qualité des humeurs bilieuses. On avoit employé toutes les especes de liniments, de pomades &c.a Les absorbans, les sparadraps plaques de plomb tres minces &c.a, mais tout etoit inutile et cela devoit l'être parceque rien de tout cela n'attaquoit la cause. Pour comble des desagrement et de malheur, M.e ne pouvoit rien prendre interieurement qui peut adoucir ses humeurs. Cependant depuis environ douse jours elle use de bouillons de grenouille qui peut etre ont contribué à calmer cet accident; mais les matieres passent toujours par la playe et rien ne paroit enfiler le bas.

Quant au mercure, nous etions fort surpris de ne l'avoir pas vu sortir ni par l'anus, ni par la playe lorsque le 9.e mai, c'est-à-dire le

19.e Jour de l'operation on commença à en appercevoir quelques globules parmi les matieres qui sortoient par la playe. depuis ce tems là il en a sorti tous les jours jusques vers le 27 ou 28. de juin; le 21 elle en rendit une once à la fois et le 24.e deux onces après avoir pris un petit minoratif, deux jours auparavant. il est bien surprenant que ce mercure ait tardé si long tems à sortir et qu'il ait paru ainsi en detail pendant tout ce tems. le 1.er juin il en sortit un peu par l'anus melé avec quelque crotin grisatre. j'aurai encore l'honneur de vous observer que le soir du jour que M.e prit le minoratif elle poussa une petite selle où l'odeur et la couleur de la casse y paroissoient evidemment. Je pense qu'on auroit obtenu une guerison radicale sans l'accident de l'inflammation qui boulversa tout; mais elle n'a jamais pû supporter une minute une legere tente, je ne dis pas enfoncée, mais simplement appliquée sur l'ouverture pour tacher par cette une legere resistence opposée aux matieres, de se partager pour enfiler le bas, seul secours que l'art pouvoit lui preter ce semble; aussi l'anus artificiel s'est il fort retreci au point que les matieres, lors qu'elles se presentent trop consistentes, forcent pour passer. au reste Madame a conservé un embonpoint fort raisonnable; ses forces sont entieres et elle iroit à son ordinaire si l'evacuation souvent repetée le lui permettoit.

il Ne me reste donc, Monsieur, qu'a revennir à ma priere. Daignés me faire accorder la decision que je sollicite et que j'ai tout lieu d'esperer de la justice de l'academie et de l'interet qu'elle prend sans doute à la reputation de ses enfans. Je compte beaucoup sur ~~la~~ votre decision particuliere si vous n'étes pas un des commissaires. tout le monde connoit votre nom et votre reputation si bien meritée. tous nos beaux esprits ont lû votre savant memoire sur le sujet en question; il n'en feaut pas d'avantage pour desirer d'voir votre nom au bas du jugement.

J'ai l'honneur d'etre avec un profond respect

Monsieur,

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur
Belloc ch.n

a Agen sur Garonne le 20
juin 1787.